

# DÉROULÉ AXE 1 - 40 min

Présentation des orientations du DOO par l'animateur : **5 min**

**Phase 1 : 10 min**  
A vous de jouer  
prioriser les sujets du DOO

**Phase 2 : 20 min**  
Echange  
Post-it

**Phase 3 : 5 min**  
Synthèse

Synthèse des discussions en 3 phrases  
Désigner un.e porte-parole par table pour restituer les synthèses : ce qui a fait débat et consensus



**AXE 1 UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES**  
**PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CYCLE DE L'EAU**

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCOT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCOT	Prescriptions du DOO
	<b>PRÉSERVER LA TRAME BLEUE</b> P1 IDENTIFIER LA TRAME BLEUE P2 INTÉGRER LES EX-GAINÉRES À QUELQUES ÉCOLOGIQUES P3 PRÉSERVER LA TRAME BLEUE P4 PRÉSERVER LES INFILTRÉS PAR UNE SAISON "SÉCHÈRE" R1 Restaurer les rivières P5 IDENTIFIER ET PROTÉGER LES ZONES HUMIDES P6 INVENTAIRE ZONES HUMIDES POUR TOUT PROJET D'URBANISATION R2 Inventaire complémentaire des zones humides		<b>FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT</b> P14 ADAPTER L'ACCUEIL AUX CAPACITÉS D'ASSAINISSEMENT R6 Réaliser un schéma directeur d'assainissement
	<b>PRÉSERVER LA RESOURCE EN EAU</b> P7 PRENDRE EN COMPTE LES CAPACITÉS DE LA RESSOURCE P8 PROTÉGER LES CAPTAGES EN EAU POTABLE R3 Encourager la maîtrise foncière autour des captages P9 RESPECTER LES ZONES DE SAUVGARDE POUR L'EAU POTABLE P10 PRÉSERVER ET ÉVITER LES POLLUTIONS DES EAUX R4 Préserver la qualité de la ressource en eau		<b>ENCOURAGER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES</b> P15 LIMITER L'IMPERméABILISATION DES SOLS P16 FAVORISER L'INFILTRATION NATURELLE DE L'EAU P17 FAVORISER L'INFILTRATION À LA PARCELLE P18 IDENTIFIER LES CHÈVRES PRÉVENTIFIELS DE L'EAU R7 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales P19 CONDITIONNER L'URBANISATION AUX CAPACITÉS DU RÉSEAU PLUVIAL
	<b>PROMOUVOIR LES ÉCONOMIES D'EAU</b> P11 AMÉLIORER LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE P12 RÉCUPÉRER ET RÉUTILISER LES EAUX P13 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT R5 Améliorer le rendement des réseaux		<b>PROTÉGER DU BRUIT</b> P20 RESPECTER LES ZONES D'ÉVITATION DES CRUES P21 RESPECTER LES ESPACES DE MOBILITÉ DES COURS D'EAU P22 RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX BRUITS INDUSTRIELS

Questions      Remarques

Echanges

*Essentiel de réaliser des diag agricoles pour tenir compte de l'activité agricole dans l'aménagement du territoire*

**SYNTHESE GROUPE 1**  
(3 phrases max)

**SYNTHESE GROUPE 2**  
(3 phrases max)

**SYNTHESE GROUPE 3**  
(3 phrases max)

*Interdire l'Agri-voltaïsme en particulier en zones ATVB*

*R24  
Rendre accessible des zones protégées pour des projets citoyens/associatifs de préservation de la biodiversité/pollinisateurs.*

*R41  
Intégrer/Autoriser l'habitat léger aux documents*














*Les Paysages  
Pas assez développés au SCOT*

*Callas arato avec les chasseurs  
très intéressants*

*Cartographie  
les zones tampons*

# UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

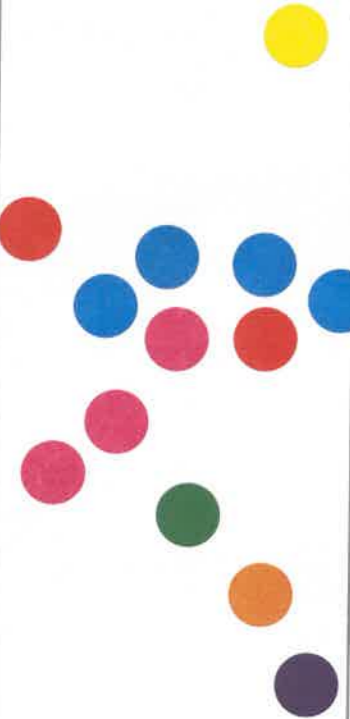

## PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CYCLE DE L'EAU

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
             	<p><b>RENFORCER LA TRAME BLEUE</b></p> <p>P1 IDENTIFIER LA TRAME BLEUE</p> <p>P2 INTÉGRER LES EX-GRAVIÈRES À ENJEUX ÉCOLOGIQUES</p> <p>P3 PRÉSERVER LA TRAME BLEUE</p> <p>P4 PRÉSERVER LES RIPISYLVES PAR UNE BANDE-TAMPON</p> <p><i>R1 Restaurer les ripisylves</i></p> <p>P5 IDENTIFIER ET PROTÉGER LES ZONES HUMIDES</p> <p>P6 INVENTAIRE ZONES HUMIDES POUR TOUT PROJET D'URBANISATION</p> <p><i>R2 Inventaire complémentaire des zones humides</i></p> <p><b>PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU</b></p> <p>P7 PRENDRE EN COMPTE LES CAPACITÉS DE LA RESSOURCE</p> <p>P8 PROTÉGER LES CAPTAGES EN EAU POTABLE</p> <p><i>R3 Encourager la maîtrise foncière autour des captages</i></p> <p>P9 RESPECTER LES ZONES DE SAUVEGARDE POUR L'EAU POTABLE</p> <p>P10 PRÉSERVER ET ÉVITER LES POLLUTIONS DES EAUX</p> <p><i>R4 Préserver la qualité de la ressource en eau</i></p> <p><b>PROMOUVOIR LES ÉCONOMIES D'EAU</b></p> <p>P11 AMÉLIORER LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE</p> <p>P12 RÉCUPÉRER ET RÉUTILISER LES EAUX</p> <p>P13 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT</p> <p><i>R5 Améliorer le rendement des réseaux</i></p>		<p><b>FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT</b></p> <p>P14 ADAPTER L'ACCUEIL AUX CAPACITÉS D'ASSAINISSEMENT</p> <p><i>R6 Réaliser un schéma directeur d'assainissement</i></p> <p><b>ENCOURAGER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES</b></p> <p>P15 LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS</p> <p>P16 FAVORISER L'INFILTRATION NATURELLE DE L'EAU</p> <p>P17 FAVORISER L'INFILTRATION À LA PARCELLE</p> <p>P18 IDENTIFIER LES CHEMINS PRÉFÉRENTIELS DE L'EAU</p> <p><i>R7 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales</i></p> <p>P19 CONDITIONNER L'URBANISATION AUX CAPACITÉS DU RÉSEAU PLUVIAL</p> <p><b>PROTÉGER DU RISQUE INONDATION</b></p> <p>P20 RESPECTER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES</p> <p>P21 RESPECTER LES ESPACES DE MOBILITÉ DES COURS D'EAU</p> <p>P22 RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES INONDATION</p>

# AXE 1



## UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

### PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><b>PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ</b>  <b>P23 ATTEINDRE 30% DU TERRITOIRE EN AIRES PROTÉGÉES</b></p> <p><b>PRÉSERVER ET RENFORCER LES RESERVOIRS DE BIODIVERSITÉ</b>  <b>P24 PROTÉGER LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TVB</b>  <b>P25 PROTÉGER LES ESPACES BOISÉS</b>  <b>P26 PERMETTRE L'ACCÈS AUX FORÊTS POUR LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES</b>  <i>R8 Limiter le risque incendie</i>  <b>P27 PRÉSERVER LES LISIÈRES DES FORÊTS</b>  <i>R9 Réaliser une OAP forêt ou une Charte forestière</i>  <b>P28 PRÉSERVER LES MILIEUX OUVERTS</b>  <b>P29 IDENTIFIER ET PRÉSERVER LES ESPACES DE NATURE ORDINAIRE</b>  <i>R10 Encourager les projets locaux d'identification de la biodiversité</i>  <i>R11 Développer une gestion des espaces de nature renforçant la biodiversité</i></p>		<p><b>PRÉSERVER ET RENFORCER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES</b>  <b>P30 PROTÉGER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES</b>  <i>R12 Créer de nouveaux corridors écologiques</i>  <b>P31 LIMITER LES OBSTACLES</b>  <b>P32 FAVORISER UNE TVB DANS LES ESPACES URBANISÉS</b>  <i>R13 Renforcer la TVB par la naturalité des aménagements existants</i></p> <p><b>RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE</b>  <b>P33 EVITER L'URBANISATION DES ZONES À ENJEUX DE BIODIVERSITÉ NOCTURNE</b>  <i>R14 Favoriser l'extinction des éclairages</i>  <i>R15 Elaborer une stratégie de réduction de l'éclairage public</i>  <i>R16 Encadrer les publicités</i></p>

# UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

## PRESERVER LES SOLS ET LES PAYSAGES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
<p>   </p>	<p><b>RÉDUIRE LA CONSOMMATION FONCIERE ET L'ARTIFICIALISATION DES SOLS</b>  <b>P34</b> TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION  <b>P35</b> RÉPARTIR LA CONSOMMATION FONCIÈRE DE MANIÈRE TERRITORIALISÉE</p> <p><b>S'APPUYER SUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN SOBRE EN FONCIER PAR LE RÉINVESTISSEMENT URBAIN</b>  <b>P36</b> PRIORISER LE RÉINVESTISSEMENT DE L'EXISTANT AUX EXTENSIONS  <b>P37</b> IDENTIFIER LE POTENTIEL FONCIER MOBILISABLE  <b>P38</b> TENDRE VERS UN OBJECTIF DE RÉINVESTISSEMENT URBAIN  <b>P39</b> AUTORISER LES EXTENSIONS SEULEMENT EN CONTINUITÉ IMMÉDIATE DES CENTRES  <b>P40</b> ENCADRER LES EXTENSIONS DANS LES HAMEAUX PRINCIPAUX  <b>P41</b> ENCADRER LES STECAL  <i>R17 Mettre en œuvre une politique foncière locale</i></p> <p><b>PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE</b>  <b>P42</b> ELABORER UN DIAGNOSTIC AGRICOLE  <b>P43</b> PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE  <i>R18 Instaurer des ZAP /zones agricoles protégées</i>  <b>P44</b> DÉFINIR DES ZONES TAMPONS ENTRE ESPACES AGRICOLES ET URBANISÉS  <i>R19 Préserver les milieux ouverts pour l'élevage</i>  <b>P45</b> ENCADRER LE RÉAMÉNAGEMENT DU FONCIER AGRICOLE</p>	<p>    </p>	<p><b>VALORISER LES PAYSAGES NATURELS ET AGRICOLES</b>  <b>P46</b> FAVORISER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE  <b>P47</b> RÉALISER UN DIAGNOSTIC DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS À PRÉSERVER  <b>P48</b> MAINTENIR LES PAYSAGES AGRICOLES ET NATURELS</p> <p><b>PRÉSERVER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES SOLS</b>  <b>P49</b> IDENTIFIER LES FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES DES SOLS  <b>P50</b> CONNAÎTRE LES CAPACITÉS DE STOCKAGE CARBONE  <i>R20 Réaliser un inventaire pédologique préalable aux projets</i></p> <p><b>PRÉSERVER LE PAYSAGE BOCAGER LIMITANT L'ÉROSION DES SOLS</b>  <b>P51</b> PROTÉGER LES ZONES D'IMPLANTATION PRIORITAIRE DE HAIES  <b>P52</b> MAINTENIR UN MAILLAGE BOCAGER FONCTIONNEL  <i>R22 Promouvoir les pratiques limitant l'érosion des sols</i></p> <p><b>GARANTIR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN GRANULATS</b>  <b>P53</b> MAINTENIR LES ACTIVITÉS D'EXTRACTION  <i>R23 Prendre en compte les impacts cumulés</i>  <b>P54</b> ENCADRER LES PROJETS ET LA REMISE EN ÉTAT DES SITES</p>

# DÉROULÉ AXE 1 - 40 min

Présentation des orientations du DOO par l'animateur : **5 min**

**Phase 1 : 10 min**  
A vous de jouer  
prioriser les sujets du DOO

**Phase 2 : 20 min**  
Echange

Post-it

**Phase 3 : 5 min**  
Synthèse

Synthèse des discussions en 3 phrases  
Désigner un.e porte-parole par table  
pour restituer les synthèses : ce qui a fait débat et consensus



AXE 1 UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES			
PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CYCLE DE L'EAU			
Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCOT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCOT	Prescriptions du DOO
●	<b>SAUVEGARDE LA TRAME BLEUE</b> P1 IDENTIFIER LA TRAME BLEUE P2 INTÉGRER LES EX-GRANDES À DUREUX ÉCOLOGIQUES P3 PRÉSERVER LA TRAME BLEUE P4 PRÉSERVER LES RIVES PAR UNE BANDE "SANDEN" R1 Restaurer les ripisylves P5 SENSIBILISER ET PROTÉGER LES ZONES HUMIDES P6 INVENTAIRE ZONES HUMIDES POUR TOUT PROJET D'URBANISATION R2 Inventaire complémentaire des zones humides	●	<b>FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT</b> P14 ADAPTER L'ACCUEIL AUX CAPACITÉS D'ASSAINISSEMENT R6 Réaliser un schéma directeur d'assainissement
	<b>PRÉSERVER LA RESOURCE EN EAU</b> P7 PRIORISER EN COMPTE LES CAPACITÉS DE LA RESSOURCE P8 PROTÉGER LES CAPAGES EN EAU POTABLE R3 Encourager la maîtrise foncière autour des captages P9 RESPECTER LES ZONES DE SAUVGARDE POUR L'EAU POTABLE P10 PRÉSERVER ET ÉVITER LES POLLUTIONS DES SAUX R4 Préserver la qualité de la ressource en eau		<b>ENCOURAGER LA GESTION DES EAUX VERTICALES</b> P15 LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS P16 FAVORISER L'INFILTRATION NATURELLE DE L'EAU P17 FAVORISER L'INFILTRATION À LA MARCELLE P18 ÉCARTER LES CHARGES PRÉVENTIVEMENT DE L'EAU R7 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales P19 CONDITIONNER L'URBANISATION AUX CAPACITÉS DU RÉSEAU PLUVIAL
●	<b>AMÉLIORER LES ÉCONOMIES D'EAU</b> P11 AMÉLIORER LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE P12 RÉCUPÉRER ET RÉUTILISER LES EAUX P13 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU DANS L'ASSAINISSEMENT R5 Améliorer le rendement des réseaux	●	<b>PROTÉGER LES ESPACES D'ÉPANDAGE</b> P20 RESPECTER LES ZONES D'ÉPANDAGE DES CUVES P21 RESPECTER LES ESPACES DE MOBILITÉ DES COURS D'EAU P22 RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES INONDATION

Questions

Remarques

Echanges

**SYNTHESE GROUPE 1**  
(3 phrases max)

Comment passer à l'action ?  
Les financements ?

Quels moyens concrets pour préserver la ressource en eau (actions?)

le SCOT gagnerait en lisibilité si les faits habitats / trame biodiversité étaient

**SYNTHESE GROUPE 2**  
(3 phrases max)

- Besoin de pédagogie et d'acceptabilité pour lutter contre l'imperméabilisation qui est indispensable + densification  
- Rendre le volet protection de la biodiversité "plus efficace" en rassemblant la partie contexte et en déclinant les axe habitat / trame



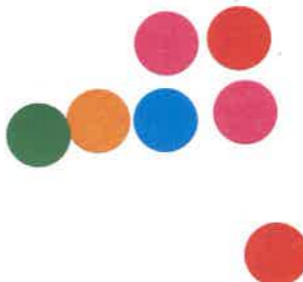

aménagement urbain créer des espaces verts dans les centres Bourg. ouvrir des percées de perméabilité dans les rues urbaines.

**SYNTHESE GROUPE 3**  
(3 phrases max)

- développer le stockage de l'eau au niveau de pluie  
- problème des règles antagonistes pour l'eau =  
- règle des qu'on stocke d'eau durable une zone humide qui sera protégée sous utilisation possible par la suite

# UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

## PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CYCLE DE L'EAU

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
   	<p><b>RENFORCER LA TRAME BLEUE</b></p> <p>P1 IDENTIFIER LA TRAME BLEUE</p> <p>P2 INTÉGRER LES EX-GRAVIÈRES À ENJEUX ÉCOLOGIQUES</p> <p>P3 PRÉSERVER LA TRAME BLEUE</p> <p>P4 PRÉSERVER LES RIPISYLVES PAR UNE BANDE-TAMPON</p> <p><i>R1 Restaurer les ripisylves</i></p> <p>P5 IDENTIFIER ET PROTÉGER LES ZONES HUMIDES</p> <p>P6 INVENTAIRE ZONES HUMIDES POUR TOUT PROJET D'URBANISATION</p> <p><i>R2 Inventaire complémentaire des zones humides</i></p> <p><b>PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU</b></p> <p>P7 PRENDRE EN COMPTE LES CAPACITÉS DE LA RESSOURCE</p> <p>P8 PROTÉGER LES CAPTAGES EN EAU POTABLE</p> <p><i>R3 Encourager la maîtrise foncière autour des captages</i></p> <p>P9 RESPECTER LES ZONES DE SAUVEGARDE POUR L'EAU POTABLE</p> <p>P10 PRÉSERVER ET ÉVITER LES POLLUTIONS DES EAUX</p> <p><i>R4 Préserver la qualité de la ressource en eau</i></p> <p><b>PROMOUVOIR LES ÉCONOMIES D'EAU</b></p> <p>P11 AMÉLIORER LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE</p> <p>P12 RÉCUPÉRER ET RÉUTILISER LES EAUX</p> <p>P13 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT</p> <p><i>R5 Améliorer le rendement des réseaux</i></p>	 	<p><b>FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT</b></p> <p>P14 ADAPTER L'ACCUEIL AUX CAPACITÉS D'ASSAINISSEMENT</p> <p><i>R6 Réaliser un schéma directeur d'assainissement</i></p> <p><b>ENCOURAGER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES</b></p> <p>P15 LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS</p> <p>P16 FAVORISER L'INFILTRATION NATURELLE DE L'EAU</p> <p>P17 FAVORISER L'INFILTRATION À LA PARCELLE</p> <p>P18 IDENTIFIER LES CHEMINS PRÉFÉRENTIELS DE L'EAU</p> <p><i>R7 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales</i></p> <p>P19 CONDITIONNER L'URBANISATION AUX CAPACITÉS DU RÉSEAU PLUVIAL</p> <p><b>PROTÉGER DU RISQUE INONDATION</b></p> <p>P20 RESPECTER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES</p> <p>P21 RESPECTER LES ESPACES DE MOBILITÉ DES COURS D'EAU</p> <p>P22 RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES INONDATION</p>

# AXE 1

## UN TERRITOIRE FORT

### DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

#### PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><b>PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ</b>  <b>P23 ATTEINDRE 30% DU TERRITOIRE EN AIRES PROTÉGÉES</b></p> <p><b>PRÉSERVER ET RENFORCER LES RESERVOIRS DE BIODIVERSITÉ</b>  <b>P24 PROTÉGER LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TVB</b>  <b>P25 PROTÉGER LES ESPACES BOISÉS</b>  <b>P26 PERMETTRE L'ACCÈS AUX FORÊTS POUR LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES</b>  <i>R8 Limiter le risque incendie</i>  <b>P27 PRÉSERVER LES LISIÈRES DES FORÊTS</b>  <i>R9 Réaliser une OAP forêt ou une Charte forestière</i>  <b>P28 PRÉSERVER LES MILIEUX OUVERTS</b>  <b>P29 IDENTIFIER ET PRÉSERVER LES ESPACES DE NATURE ORDINAIRE</b>  <i>R10 Encourager les projets locaux d'identification de la biodiversité</i>  <i>R11 Développer une gestion des espaces de nature renforçant la biodiversité</i></p>		<p><b>PRÉSERVER ET RENFORCER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES</b>  <b>P30 PROTÉGER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES</b>  <i>R12 Créer de nouveaux corridors écologiques</i>  <b>P31 LIMITER LES OBSTACLES</b>  <b>P32 FAVORISER UNE TVB DANS LES ESPACES URBANISÉS</b>  <i>R13 Renforcer la TVB par la naturalité des aménagements existants</i></p> <p><b>RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE</b>  <b>P33 EVITER L'URBANISATION DES ZONES À ENJEUX DE BIODIVERSITÉ NOCTURNE</b>  <i>R14 Favoriser l'extinction des éclairages</i>  <i>R15 Elaborer une stratégie de réduction de l'éclairage public</i>  <i>R16 Encadrer les publicités</i></p>

# UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

## PRESERVER LES SOLS ET LES PAYSAGES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><b>RÉDUIRE LA CONSOMMATION FONCIERE ET L'ARTIFICIALISATION DES SOLS</b>  <b>P34</b> TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION  <b>P35</b> RÉPARTIR LA CONSOMMATION FONCIÈRE DE MANIÈRE TERRITORIALISÉE</p> <p><b>S'APPUYER SUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN SOBRE EN FONCIER PAR LE RÉINVESTISSEMENT URBAIN</b>  <b>P36</b> PRIORISER LE RÉINVESTISSEMENT DE L'EXISTANT AUX EXTENSIONS  <b>P37</b> IDENTIFIER LE POTENTIEL FONCIER MOBILISABLE  <b>P38</b> TENDRE VERS UN OBJECTIF DE RÉINVESTISSEMENT URBAIN  <b>P39</b> AUTORISER LES EXTENSIONS SEULEMENT EN CONTINUITÉ IMMÉDIATE DES CENTRES  <b>P40</b> ENCADRER LES EXTENSIONS DANS LES HAMEAUX PRINCIPAUX  <b>P41</b> ENCADRER LES STECAL  <i>R17 Mettre en œuvre une politique foncière locale</i></p> <p><b>PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE</b>  <b>P42</b> ELABORER UN DIAGNOSTIC AGRICOLE  <b>P43</b> PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE  <i>R18 Instaurer des ZAP / zones agricoles protégées</i>  <b>P44</b> DÉFINIR DES ZONES TAMPONS ENTRE ESPACES AGRICOLES ET URBANISÉS  <i>R19 Préserver les milieux ouverts pour l'élevage</i>  <b>P45</b> ENCADRER LE RÉAMÉNAGEMENT DU FONCIER AGRICOLE</p>		<p><b>VALORISER LES PAYSAGES NATURELS ET AGRICOLES</b>  <b>P46</b> FAVORISER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE  <b>P47</b> RÉALISER UN DIAGNOSTIC DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS À PRÉSERVER  <b>P48</b> MAINTENIR LES PAYSAGES AGRICOLES ET NATURELS</p> <p><b>PRÉSERVER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES SOLS</b>  <b>P49</b> IDENTIFIER LES FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES DES SOLS  <b>P50</b> CONNAÎTRE LES CAPACITÉS DE STOCKAGE CARBONE  <i>R20 Réaliser un inventaire pédologique préalable aux projets</i></p> <p><b>PRÉSERVER LE PAYSAGE BOCAGER LIMITANT L'ÉROSION DES SOLS</b>  <b>P51</b> PROTÉGER LES ZONES D'IMPLANTATION PRIORITAIRE DE HAIES  <b>P52</b> MAINTENIR UN MAILLAGE BOCAGER FONCTIONNEL  <i>R22 Promouvoir les pratiques limitant l'érosion des sols</i></p> <p><b>GARANTIR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN GRANULATS</b>  <b>P53</b> MAINTENIR LES ACTIVITÉS D'EXTRACTION  <i>R23 Prendre en compte les impacts cumulés</i>  <b>P54</b> ENCADRER LES PROJETS ET LA REMISE EN ÉTAT DES SITES</p>



# DÉROULÉ AXE 1 - 40 min

Présentation des orientations du DOO par l'animateur : **5 min**

**Phase 1 : 10 min**  
A vous de jouer  
prioriser les sujets du DOO

**Phase 2 : 20 min**  
Echange  
Post-it

**Phase 3 : 5 min**  
Synthèse

Synthèse des discussions en 3 phrases  
Désigner un.e porte-parole par table  
pour restituer les synthèses : ce qui a fait débat et consensus



**AXE 1 UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES**  
PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CYCLE DE L'EAU

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCOT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCOT	Prescriptions du DOO
	<b>RETOURNER LA TRAME BLEUE</b> P1 IDENTIFIER LA TRAME BLEUE P2 INTÉGRER LES EX-GAMPIRES À ENJEUX ÉCOLOGIQUES P3 PRÉSERVER LA TRAME BLEUE P4 PRÉSERVER LES BÉTOYES PAR UNE BANDE TAMPON R1 Restaurer les ripisylves P5 IDENTIFIER ET PROTÉGER LES ZONES HUMIDES P6 INVENTAIRE ZONES HUMIDES POUR TOUT PROJET D'URBANISATION R2 Inventaire complémentaire des zones humides		<b>FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT</b> P14 ADAPTER L'ACCUEIL AUX CAPACITÉS D'ASSAINISSEMENT R3 Réviser un schéma directeur d'assainissement
	<b>PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU</b> P7 PRENDRE EN COMPTE LES CAPACITÉS DE LA RESSOURCE P8 PROTÉGER LES CAPTAGES EN EAU POTABLE R3 Encourager la maîtrise foncière autour des captages P9 RESPECTER LES ZONES DE SAUVÉGARDE POUR L'EAU POTABLE P10 PRÉVENIR ET ÉVITER LES POLLUTIONS DES EAUX R4 Préserver la qualité de la ressource en eau		<b>ÉPANCHER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES</b> P15 LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS P16 FAVORISER L'INFILTRATION NATURELLE DE L'EAU P17 FAVORISER L'ÉVALUATION À LA PARCELLE P18 IDENTIFIER LES CHAPAS PRÉFÉRENTIELS DE L'EAU R7 Réviser un schéma directeur des eaux pluviales P19 CARACTÉRISER L'URBANISATION AVEC CAPACITÉS DU RÉSEAU PLUVIAL
	<b>AMÉLIORER LES ÉCONOMIES D'EAU</b> P11 AMÉLIORER LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE P12 RÉCLAMER ET RÉGULER LES TACS P13 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT R5 Améliorer le rendement des réseaux		<b>BENEFICER DU RISQUE INONDATION</b> P20 RESPECTER LES ZONES D'ÉPANDAGE DES EAUX P21 RESPECTER LES ESPACES DE MOBILITÉ DES COURS D'EAU P22 RÉDUIRE L'ÉPANDAGE AUX RISQUES INONDATION

Questions      Remarques

Echanges

## SYNTHESE GROUPE 1 (3 phrases max)

- Aménagement urbain sobre -
- Réservoirs de Biodiversité
- Ressource en eau.

## SYNTHESE GROUPE 2 (3 phrases max)

- Il faut intégrer la rétention foncière comme critère de planification aux guichets de mobiliser seulement en densification de façon
- Rajouter la trame noire à la TVB
- Mais on puise d'eau, mais on épuise !  
ET attention à la question de l'aménagement car il faut préserver la ressource.

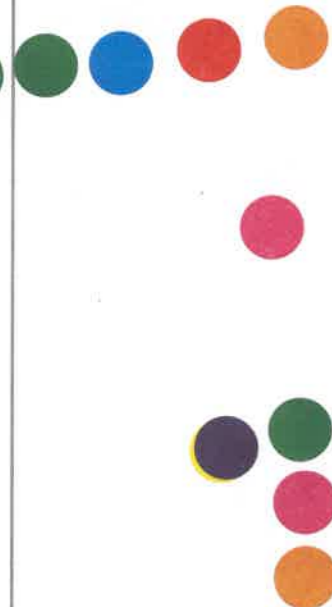
## SYNTHESE GROUPE 3 (3 phrases max)

- Bassins de Retention
- Place Réseau Pluvial Ø 500 mm
- Travailler à limiter l'impact d'érosion et renouvellement

# AXE 1

## UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

### PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CYCLE DE L'EAU

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><b>RENFORCER LA TRAME BLEUE</b></p> <p>P1 IDENTIFIER LA TRAME BLEUE            P2 INTÉGRER LES EX-GRAVIÈRES À ENJEUX ÉCOLOGIQUES            P3 PRÉSERVER LA TRAME BLEUE            P4 PRÉSERVER LES RIPISYLVES PAR UNE BANDE-TAMPON  <i>R1 Restaurer les ripisylves</i></p> <p>P5 IDENTIFIER ET PROTÉGER LES ZONES HUMIDES            P6 INVENTAIRE ZONES HUMIDES POUR TOUT PROJET D'URBANISATION  <i>R2 Inventaire complémentaire des zones humides</i></p> <p><b>PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU</b></p> <p>P7 PRENDRE EN COMPTE LES CAPACITÉS DE LA RESSOURCE            P8 PROTÉGER LES CAPTAGES EN EAU POTABLE  <i>R3 Encourager la maîtrise foncière autour des captages</i></p> <p>P9 RESPECTER LES ZONES DE SAUVEGARDE POUR L'EAU POTABLE            P10 PRÉSERVER ET ÉVITER LES POLLUTIONS DES EAUX  <i>R4 Préserver la qualité de la ressource en eau</i></p> <p><b>PROMOUVOIR LES ÉCONOMIES D'EAU</b></p> <p>P11 AMÉLIORER LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE            P12 RÉCUPÉRER ET RÉUTILISER LES EAUX            P13 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT  <i>R5 Améliorer le rendement des réseaux</i></p>		<p><b>FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT</b></p> <p>P14 ADAPTER L'ACCUEIL AUX CAPACITÉS D'ASSAINISSEMENT  <i>R6 Réaliser un schéma directeur d'assainissement</i></p> <p><b>ENCOURAGER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES</b></p> <p>P15 LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS            P16 FAVORISER L'INFILTRATION NATURELLE DE L'EAU            P17 FAVORISER L'INFILTRATION À LA PARCELLE            P18 IDENTIFIER LES CHEMINS PRÉFÉRENTIELS DE L'EAU  <i>R7 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales</i></p> <p>P19 CONDITIONNER L'URBANISATION AUX CAPACITÉS DU RÉSEAU PLUVIAL</p> <p><b>PROTÉGER DU RISQUE INONDATION</b></p> <p>P20 RESPECTER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES            P21 RESPECTER LES ESPACES DE MOBILITÉ DES COURS D'EAU            P22 RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES INONDATION</p>

# UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES



























## PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><b>PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ</b>  <b>P23 ATTEINDRE 30% DU TERRITOIRE EN AIRES PROTÉGÉES</b></p> <p><b>PRÉSERVER ET RENFORCER LES RESERVOIRS DE BIODIVERSITÉ</b>  <b>P24 PROTÉGER LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TVB</b>  <b>P25 PROTÉGER LES ESPACES BOISÉS</b>  <b>P26 PERMETTRE L'ACCÈS AUX FORÊTS POUR LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES</b>  <i>R8 Limiter le risque incendie</i>  <b>P27 PRÉSERVER LES LISIÈRES DES FORÊTS</b>  <i>R9 Réaliser une OAP forêt ou une Charte forestière</i>  <b>P28 PRÉSERVER LES MILIEUX OUVERTS</b>  <b>P29 IDENTIFIER ET PRÉSERVER LES ESPACES DE NATURE ORDINAIRE</b>  <i>R10 Encourager les projets locaux d'identification de la biodiversité</i>  <i>R11 Développer une gestion des espaces de nature renforçant la biodiversité</i></p>		<p><b>PRÉSERVER ET RENFORCER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES</b>  <b>P30 PROTÉGER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES</b>  <i>R12 Créer de nouveaux corridors écologiques</i>  <b>P31 LIMITER LES OBSTACLES</b>  <b>P32 FAVORISER UNE TVB DANS LES ESPACES URBANISÉS</b>  <i>R13 Renforcer la TVB par la naturalité des aménagements existants</i></p> <p><b>RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE</b>  <b>P33 EVITER L'URBANISATION DES ZONES À ENJEUX DE BIODIVERSITÉ NOCTURNE</b>  <i>R14 Favoriser l'extinction des éclairages</i>  <i>R15 Elaborer une stratégie de réduction de l'éclairage public</i>  <i>R16 Encadrer les publicités</i></p>

# AXE 1

## UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

### PRESERVER LES SOLS ET LES PAYSAGES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>RÉDUIRE LA CONSOMMATION FONCIERE ET L'ARTIFICIALISATION DES SOLS</b></li> <li> <b>P34 TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION</b></li> <li><b>P35 RÉPARTIR LA CONSOMMATION FONCIÈRE DE MANIÈRE TERRITORIALISÉE</b></li> <li> <b>S'APPUYER SUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN SOBRE EN FONCIER PAR LE RÉINVESTISSEMENT URBAIN</b></li> <li> <b>P36 PRIORISER LE RÉINVESTISSEMENT DE L'EXISTANT AUX EXTENSIONS</b></li> <li> <b>P37 IDENTIFIER LE POTENTIEL FONCIER MOBILISABLE</b></li> <li> <b>P38 TENDRE VERS UN OBJECTIF DE RÉINVESTISSEMENT URBAIN</b></li> <li><b>P39 AUTORISER LES EXTENSIONS SEULEMENT EN CONTINUITÉ IMMÉDIATE DES CENTRES</b></li> <li> <b>P40 ENCADRER LES EXTENSIONS DANS LES HAMEAUX PRINCIPAUX</b></li> <li><b>P41 ENCADRER LES STECAL</b></li> <li>    <b>PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE</b></li> <li> <b>P42 ELABORER UN DIAGNOSTIC AGRICOLE</b></li> <li> <b>P43 PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE</b></li> <li>  <i>R18 Instaurer des ZAP / zones agricoles protégées</i></li> <li><b>P44 DÉFINIR DES ZONES TAMPONS ENTRE ESPACES AGRICOLES ET URBANISÉS</b></li> <li><i>R19 Préserver les milieux ouverts pour l'élevage</i></li> <li><b>P45 ENCADRER LE RÉAMÉNAGEMENT DU FONCIER AGRICOLE</b></li> </ul>	<p><b>RÉDUIRE LA CONSOMMATION FONCIERE ET L'ARTIFICIALISATION DES SOLS</b></p> <p><b>P34 TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION</b></p> <p><b>P35 RÉPARTIR LA CONSOMMATION FONCIÈRE DE MANIÈRE TERRITORIALISÉE</b></p> <p><b>S'APPUYER SUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN SOBRE EN FONCIER PAR LE RÉINVESTISSEMENT URBAIN</b></p> <p><b>P36 PRIORISER LE RÉINVESTISSEMENT DE L'EXISTANT AUX EXTENSIONS</b></p> <p><b>P37 IDENTIFIER LE POTENTIEL FONCIER MOBILISABLE</b></p> <p><b>P38 TENDRE VERS UN OBJECTIF DE RÉINVESTISSEMENT URBAIN</b></p> <p><b>P39 AUTORISER LES EXTENSIONS SEULEMENT EN CONTINUITÉ IMMÉDIATE DES CENTRES</b></p> <p><b>P40 ENCADRER LES EXTENSIONS DANS LES HAMEAUX PRINCIPAUX</b></p> <p><b>P41 ENCADRER LES STECAL</b></p> <p><i>R17 Mettre en œuvre une politique foncière locale</i></p> <p><b>PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE</b></p> <p><b>P42 ELABORER UN DIAGNOSTIC AGRICOLE</b></p> <p><b>P43 PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE</b></p> <p><i>R18 Instaurer des ZAP / zones agricoles protégées</i></p> <p><b>P44 DÉFINIR DES ZONES TAMPONS ENTRE ESPACES AGRICOLES ET URBANISÉS</b></p> <p><i>R19 Préserver les milieux ouverts pour l'élevage</i></p> <p><b>P45 ENCADRER LE RÉAMÉNAGEMENT DU FONCIER AGRICOLE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  </li> <li></li> <li> </li> <li></li> <li> </li> <li> </li> </ul>	<p><b>VALORISER LES PAYSAGES NATURELS ET AGRICOLES</b></p> <p><b>P46 FAVORISER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE</b></p> <p><b>P47 RÉALISER UN DIAGNOSTIC DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS À PRÉSERVER</b></p> <p><b>P48 MAINTENIR LES PAYSAGES AGRICOLES ET NATURELS</b></p> <p><b>PRÉSERVER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES SOLS</b></p> <p><b>P49 IDENTIFIER LES FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES DES SOLS</b></p> <p><b>P50 CONNAÎTRE LES CAPACITÉS DE STOCKAGE CARBONE</b></p> <p><i>R20 Réaliser un inventaire pédologique préalable aux projets</i></p> <p><b>PRÉSERVER LE PAYSAGE BOCAGER LIMITANT L'ÉROSION DES SOLS</b></p> <p><b>P51 PROTÉGER LES ZONES D'IMPLANTATION PRIORITAIRE DE HAIES</b></p> <p><b>P52 MAINTENIR UN MAILLAGE BOCAGER FONCTIONNEL</b></p> <p><i>R22 Promouvoir les pratiques limitant l'érosion des sols</i></p> <p><b>GARANTIR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN GRANULATS</b></p> <p><b>P53 MAINTENIR LES ACTIVITÉS D'EXTRACTION</b></p> <p><i>R23 Prendre en compte les impacts cumulés</i></p> <p><b>P54 ENCADRER LES PROJETS ET LA REMISE EN ÉTAT DES SITES</b></p>

# DÉROULÉ AXE 1 - 40 min

Présentation des orientations du DOO par l'animateur : **5 min**

**Phase 1 : 10 min**  
A vous de jouer  
prioriser les sujets du DOO

**Phase 2 : 20 min**  
Echange

Post-it

**Phase 3 : 5 min**  
Synthèse

Synthèse des discussions en 3 phrases  
Désigner un.e porte-parole par table pour restituer les synthèses : ce qui a fait débat et consensus



**AXE 1 UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES**  
**PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CYCLE DE L'EAU**

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCOT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCOT	Prescriptions du DOO
	<b>RECONSTRUIRE LA TRAME BLEUE</b> P1 IDENTIFIER LES EX-GAINÉRIES À QUELQUES SCHEMAS P2 PRÉSERVER LA TRAME BLEUE P3 PRÉSERVER LES IMPÉDIMENTES PAR UNE BANDE TAMPON P4 Restaurer les rivières P5 IDENTIFIER ET PROTÉGER LES ZONES HUMIDES P6 IDENTIFIER ZONES HUMIDES POUR TOUT PROJET D'URBANISATION P7 Inventaire complémentaire des zones humides		<b>FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT</b> P14 ADAPTER L'ACCUEIL AUX CAPACITÉS D'ASSAINISSEMENT P5 Réaliser un schéma directeur d'assainissement
	<b>PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU</b> P7 PRENDRE EN COMPTE LES CAPACITÉS DE LA RESSOURCE P8 PROTÉGER LES CAPAGES EN EAU POTABLE P9 Encourager la maîtrise foncière autour des captages P10 RESPECTER LES ZONES DE SAUVEGARDE POUR L'EAU POTABLE P11 PRÉSERVER ET ÉVITER LES POLLUTIONS DES EAUX P12 Préserver la qualité de la ressource en eau		<b>ENCOURAGER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES</b> P15 LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS P16 FAVORISER L'INFILTRATION NATURELLE DE L'EAU P17 FAVORISER L'INFILTRATION À LA PARCELLE P18 IDENTIFIER LES CHANGEMENTS PRÉSENTIELS DE L'EAU P19 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales P20 Conditionner l'urbanisation aux capacités du réseau pluvial
	<b>PROMOUVOIR LES ÉCONOMIES D'EAU</b> P11 AMÉLIORER LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE P12 RÉCUPÉRER ET RÉUTILISER LES EAUX P13 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU DANS L'ASSAINISSEMENT P14 Améliorer le rendement des réseaux		<b>MAÎTRISER DU RISQUE INONDATION</b> P20 RESPECTER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES P21 RESPECTER LES ESPACES DE MOBILITÉ DES COURS D'EAU P22 RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES INONDATION

Questions

Remarques

Echanges

**SYNTHESE GROUPE 1**  
(3 phrases max)

- limiter l'artificialisation  
- " le ruissellement de l'eau

**SYNTHESE GROUPE 2**  
(3 phrases max)

P4 CONSTRUCTIBILITE DANS LES DENTS CREUSES QUI N'ONT PAS UNE DESTINATION AGRICOLE ET ONT LA RESSOURCE EN EAU ?  
IL Y A SUR LE PAYS SOUTOULOISAIN DES MAISONS QUI N'ONT L'EAU NON RACCORDE AU RESEAU ?  
P42-43  
LE DIAGNOSTIC DOIT ETRE UN PREALABLE.

**SYNTHESE GROUPE 3**  
(3 phrases max)

Gestion des eaux pluviales plus ou moins facile en fonction de la nature des sols (argileux, perméable, ...)

# UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES



## PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CYCLE DE L'EAU

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><b>RENFORCER LA TRAME BLEUE</b></p> <p>P1 IDENTIFIER LA TRAME BLEUE</p> <p>P2 INTÉGRER LES EX-GRAVIÈRES À ENJEUX ÉCOLOGIQUES</p> <p>P3 PRÉSERVER LA TRAME BLEUE</p> <p>P4 PRÉSERVER LES RIPISYLVES PAR UNE BANDE-TAMPON <i>R1 Restaurer les ripisylves</i></p> <p>P5 IDENTIFIER ET PROTÉGER LES ZONES HUMIDES</p> <p>P6 INVENTAIRE ZONES HUMIDES POUR TOUT PROJET D'URBANISATION <i>R2 Inventaire complémentaire des zones humides</i></p> <p><b>PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU</b></p> <p>P7 PRENDRE EN COMPTE LES CAPACITÉS DE LA RESSOURCE</p> <p>P8 PROTÉGER LES CAPTAGES EN EAU POTABLE <i>R3 Encourager la maîtrise foncière autour des captages</i></p> <p>P9 RESPECTER LES ZONES DE SAUVEGARDE POUR L'EAU POTABLE</p> <p>P10 PRÉSERVER ET ÉVITER LES POLLUTIONS DES EAUX <i>R4 Préserver la qualité de la ressource en eau</i></p> <p><b>PROMOUVOIR LES ÉCONOMIES D'EAU</b></p> <p>P11 AMÉLIORER LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE</p> <p>P12 RÉCUPÉRER ET RÉUTILISER LES EAUX</p> <p>P13 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT <i>R5 Améliorer le rendement des réseaux</i></p>		<p><b>FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT</b></p> <p>P14 ADAPTER L'ACCUEIL AUX CAPACITÉS D'ASSAINISSEMENT <i>R6 Réaliser un schéma directeur d'assainissement</i></p> <p><b>ENCOURAGER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES</b></p> <p>P15 LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS</p> <p>P16 FAVORISER L'INFILTRATION NATURELLE DE L'EAU</p> <p>P17 FAVORISER L'INFILTRATION À LA PARCELLE</p> <p>P18 IDENTIFIER LES CHEMINS PRÉFÉRENTIELS DE L'EAU <i>R7 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales</i></p> <p>P19 CONDITIONNER L'URBANISATION AUX CAPACITÉS DU RÉSEAU PLUVIAL</p> <p><b>PROTÉGER DU RISQUE INONDATION</b></p> <p>P20 RESPECTER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES</p> <p>P21 RESPECTER LES ESPACES DE MOBILITÉ DES COURS D'EAU</p> <p>P22 RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES INONDATION</p>

# AXE 1

## UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

### PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><b>PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ</b>  <b>P23 ATTEINDRE 30% DU TERRITOIRE EN AIRES PROTÉGÉES</b></p> <p><b>PRÉSERVER ET RENFORCER LES RESERVOIRS DE BIODIVERSITÉ</b>  <b>P24 PROTÉGER LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TVB</b>  <b>P25 PROTÉGER LES ESPACES BOISÉS</b>  <b>P26 PERMETTRE L'ACCÈS AUX FORÊTS POUR LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES</b>  <i>R8 Limiter le risque incendie</i>  <b>P27 PRÉSERVER LES LISIÈRES DES FORÊTS</b>  <i>R9 Réaliser une OAP forêt ou une Charte forestière</i>  <b>P28 PRÉSERVER LES MILIEUX OUVERTS</b>  <b>P29 IDENTIFIER ET PRÉSERVER LES ESPACES DE NATURE ORDINAIRE</b>  <i>R10 Encourager les projets locaux d'identification de la biodiversité</i>  <i>R11 Développer une gestion des espaces de nature renforçant la biodiversité</i></p>		<p><b>PRÉSERVER ET RENFORCER LES ÉCOLOGIQUES</b>  <b>P30 PROTÉGER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES</b>  <i>R12 Créer de nouveaux corridors écologiques</i>  <b>P31 LIMITER LES OBSTACLES</b>  <b>P32 FAVORISER UNE TVB DANS LES ESPACES URBANISÉS</b>  <i>R13 Renforcer la TVB par la naturalité des aménagements existants</i></p> <p><b>RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE</b>  <b>P33 ÉVITER L'URBANISATION DES ZONES À ENJEUX DE BIODIVERSITÉ NOCTURNE</b>  <i>R14 Favoriser l'extinction des éclairages</i>  <i>R15 Elaborer une stratégie de réduction de l'éclairage public</i>  <i>R16 Encadrer les publicités</i></p>

Comment prendre en compte le regonflément des argiles ?

Les gravières sub-elles des zones d'artificialisation et si oui, que se passe-t-il pour les communes qui n'ont pas de foncière à rendre ?

# AXE 1

## UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

### PRESERVER LES SOLS ET LES PAYSAGES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
<p><i>Ce</i></p>	<p><b>RÉDUIRE LA CONSOMMATION FONCIERE ET L'ARTIFICIALISATION DES SOLS</b>  <b>P34</b> TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION  <b>P35</b> RÉPARTIR LA CONSOMMATION FONCIÈRE DE MANIÈRE TERRITORIALISÉE</p> <p><b>S'APPUYER SUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN SOBRE EN FONCIER PAR LE RÉINVESTISSEMENT URBAIN</b>  <b>P36</b> PRIORISER LE RÉINVESTISSEMENT DE L'EXISTANT AUX EXTENSIONS  <b>P37</b> IDENTIFIER LE POTENTIEL FONCIER MOBILISABLE  <b>P38</b> TENDRE VERS UN OBJECTIF DE RÉINVESTISSEMENT URBAIN  <b>P39</b> AUTORISER LES EXTENSIONS SEULEMENT EN CONTINUITÉ IMMÉDIATE DES CENTRES  <b>P40</b> ENCADRER LES EXTENSIONS DANS LES HAMEAUX PRINCIPAUX  <b>P41</b> ENCADRER LES STECAL  <i>R17 Mettre en œuvre une politique foncière locale</i></p> <p><b>PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE</b>  <b>P42</b> ELABORER UN DIAGNOSTIC AGRICOLE  <b>P43</b> PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE  <i>R18 Instaurer des ZAP / zones agricoles p...</i>  <b>P44</b> DÉFINIR DES ZONES TAMPONS ENTRE ESPACES RURAUX ET URBANISÉS  <i>R19 Préserver les milieux ouverts pou...</i>  <b>P45</b> ENCADRER LE RÉAMÉNAGEMENT DU FONCIER</p>		<p><b>VALORISER LES PAYSAGES NATURELS ET AGRICOLES</b>  <b>P46</b> FAVORISER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE  <b>P47</b> RÉALISER UN DIAGNOSTIC DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS À PRÉSERVER  <b>P48</b> MAINTENIR LES PAYSAGES AGRICOLES ET NATURELS</p> <p><b>PRÉSERVER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES SOLS</b>  <b>P49</b> IDENTIFIER LES FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES DES SOLS  <b>P50</b> CONNAÎTRE LES CAPACITÉS DE STOCKAGE CARBONE  <i>R20 Réaliser un inventaire pédologique préalable aux projets</i></p> <p><b>PRÉSERVER LE PAYSAGE BOCAGER LIMITANT L'ÉROSION DES SOLS</b>  <b>P51</b> PROTÉGER LES ZONES D'IMPLANTATION PRIORITAIRE DE HAIES  <b>P52</b> MAINTENIR UN MAILLAGE BOCAGER FONCTIONNEL  <i>R22 Promouvoir les pratiques limitant l'érosion des sols</i></p> <p><b>GARANTIR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN GRANULATS</b>  <b>P53</b> MAINTENIR LES ACTIVITÉS D'EXTRACTION  <i>R23 Prendre en compte les impacts cumulés</i>  <b>P54</b> ENCADRER LES PROJETS ET LA REMISE EN ÉTAT DES SITES</p>

*Préservato des forêts  
 => interdire les coupes rases en préconisant une gestion préservant la biodiversité  
 -> charte forestière*